

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1493**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable en gestion des ressources humaines

Nouvel intitulé : Responsable en gestion des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT SOCIAL (IEMS)

Président de l'association IEMS, Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le champ d'intervention du Responsable en gestion des ressources humaines comporte les activités suivantes :

- 1) Participation à la définition de la stratégie et de la politique des ressources humaines (RH) : Inscrire la fonction RH dans la stratégie globale de l'entreprise
- 2) Gestion des emplois, des compétences et des carrières : Optimiser l'adéquation des ressources aux besoins de l'entreprise, au présent, moyen et long termes, en quantité et en qualité
- 3) Recrutement : Définir, proposer, puis mettre en œuvre la politique et le processus de recrutement, de la préparation à l'accueil et à l'intégration
- 4) Formation : Elaborer et proposer la politique de formation, mettre en œuvre les actions et contrôler leur application et efficacité afin de mettre en adéquation les compétences des collaborateurs avec celles requises par l'entreprise aujourd'hui et demain
- 5) Rémunération :
 - Proposer la politique de rémunération, la mettre en œuvre puis analyser ses résultats.
 - Optimiser l'équilibre socio-économique en fonction de la stratégie de l'entreprise et de ses moyens.
- 6) Relations sociales :
 - Faire vivre le dialogue social, en tenant compte de la législation et des impératifs économiques de l'entreprise selon la stratégie qu'elle s'est fixée, en conciliant ses objectifs et la satisfaction du personnel.
 - Régler les litiges et accompagner le management dans la gestion des changements et des conflits
- 7) Droit du travail et de la sécurité sociale : Interpréter, appliquer et expliquer le droit social individuel et collectif
- 8) Hygiène, sécurité et conditions de travail : Assurer le respect des obligations légales et réglementaires, et optimiser l'ensemble des facteurs d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des salariés, dans le cadre des impératifs économiques de l'entreprise
- 9) Administration du personnel/Paie : Assurer l'administration individuelle et collective du personnel, depuis l'embauche jusqu'à la fin du contrat de travail

Capacités ou compétences attestées : - connaissance des enjeux économiques de l'entreprise

- maîtrise des techniques de gestion des emplois, des compétences et des carrières, des techniques de définition des besoins en terme de recrutement de l'entreprise et en terme de formation
- maîtrise des facteurs d'évolution de la masse salariale et des dimensions économiques et sociales de la politique salariale
- maîtrise de la législation et de la jurisprudence en matière de relations sociales
- maîtrise du droit du travail et de la sécurité sociale et des techniques de veille
- connaissance et maîtrise de la méthodologie de prévention des accidents du travail
- connaissance et maîtrise des techniques de gestion et d'administration du personnel et de la paie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Responsable en gestion des ressources humaines travaille dans tous les secteurs d'activités, toutes les branches professionnelles et entreprises quelle que soit leur taille. Il est également employé dans des cabinets de conseil.

Les types d'emplois occupés - Responsable en gestion des ressources humaines

- chef du personnel
- responsable administratif du personnel
- responsable de la gestion de l'Emploi et des carrières
- responsable de la gestion des cadres
- responsable du recrutement
- responsable ressources humaines
- adjoint au directeur des ressources humaines
- responsable emploi-formation
- conseiller en emploi-formation.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte quatre composantes : 1 - Rapport et soutenance orale concernant les systèmes de relations sociales et comportant une analyse systémique et stratégique de l'organisation en matière de ressources humaines suite à un stage ouvrier en entreprise

2 - Rapport et soutenance orale en matière de paie et d'administration du personnel, de législation de la formation, de droit social, d'hygiène et de sécurité suite à un stage 'Ressources humaines' de 6 semaines

3 - Rapport et soutenance orale concernant la mission menée en entreprise dans le cadre d'un chantier 'Ressources humaines' de 4 mois

4 - 'Grand oral ' synthétisant les connaissances et compétences acquises.

Validité des composantes acquises : 1 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		7 membres dont 2 représentants des employeurs, 2 représentants des salariés, 2 représentants de la fonction Ressources Humaines
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 juillet 2000 publié au Journal Officiel du 11 août 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 5 avril 1995 publié au Journal Officiel du 4 mai 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Certificat d'application professionnelle en gestion des ressources humaines', titre délivré par l'IEMS.

Arrêté du 31 juillet 2000 publié au Journal Officiel du 11 août 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Responsable en gestion des ressources humaines ', titre délivré par l'IEMS.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1991 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

22 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT SOCIAL (IEMS) La Croix du Milieu - 16400 La Couronne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Anciens libellés : - Certificat d'application professionnelle en gestion des ressources humaines (Arrêté du 5 avril 1995 publié au Journal Officiel du 4 mai 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique)

Nouvel intitulé : 'Responsable en gestion des ressources humaines'.

Arrêté du 11 février 2004 publié au Journal Officiel du 18 février 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles.
Enregistrement pour cinq ans.

Certification suivante : Responsable en gestion des ressources humaines